

# **LA VIE COUZOUNNAISE**

**ANNEE 2004**

## **BULLETIN MUNICIPAL N° 2**

**Le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de vous présenter ci après le deuxième bulletin qui vous retrace la vie municipale de notre commune pour l'année 2004.**

### **BUDGET COMMUNAL 2004 :**

Pour cette année, le budget de notre commune s'élève à :

- Section de Fonctionnement : 87 136 € 53
- Section d'Investissement : 43 594 €

Les programmes d'investissements sur plusieurs années sont les suivants :

- Extension Eclairage Public
- Logiciel cadastre
- Toilettes Publiques
- Extension Atelier Municipal
- Acquisitions 2004 (panneaux Affichage, Tronçonneuse...)
- Enfouissement des réseaux

Pour le programme Enfouissement des réseaux, une étude est en cours quant au coût et au plan de financement. (voir les subventions que l'on pourraient obtenir)

### **ETAT CIVIL 2004 :**

Pour l'année 2004, nous avons à déplorer les décès de :

- Le 14 Mars : Madame Laure BRIVES Veuve MARTY
- Le 18 Avril : Monsieur Louis PAGES
- Le 27 Juin : Monsieur Philippe ALLEGOT
- Le 22 Août : Monsieur Arthur LASVAUX

Nous renouvelons à leur famille nos très sincères condoléances.

### **SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :**

Le Conseil Municipal s'est réuni :

- Le 24 Mars :
  - o Approbation du plan de zonage d'assainissement
  - o Vote du Compte Administratif 2003

- Vote du Compte de gestion 2003
  - Affectation du résultat 2003
  - Vote des quatre taxes locales directes 2004
  - Vote du budget primitif 2004
- Le 17 Juin :
- Convention avec la commune de Carluet pour l'employée communale
  - Augmentation du loyer communal au 1<sup>er</sup> juillet 2004
  - Assurer la présence postale territoriale

## **DEPOT DE BELUGUES :**

Nous vous rappelons que le dépôt de Bélugues a été fermé définitivement par arrêté du Maire en date du 30 Avril 2004.

Vous pouvez réutiliser votre tonte en compost et faire brûler, sauf du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, vos branchages.

Vous avez à votre disposition tous les containers (verts, gris et verres) pour vos déchets tout en vous rappelant qu'il est très important de bien trier.

Les encombrants sont enlevés par les Sictom ; pour cela vous pouvez appeler le 05 65 21 61 61.

Si vous faites des travaux, les gravats doivent être emportés par l'entrepreneur.

## **CITERNE DE COUZOU :**

Le Conseil Municipal était désireux de connaître les dimensions de la citerne située sous la place de l'église. Il contacte Mr et Mme Thierry MAILLARD qui se sont rendus sur place le 22 Mai.

Il en résulte ce qui suit :

### **DESCRIPTION :**

- Puits d'accès : Située à environ 6 mètres de l'angle de l'église, le puits d'entrée est habituellement recouvert d'une tôle. Il est de forme cylindrique, sa hauteur est de 65 cm. Le haut de la margelle est constitué d'une pierre circulaire de diamètre extérieur de 1,10 mètre et intérieur de 60 cm. Le conduit vertical, de section carrée, débouche 3 mètres plus bas, au plafond et sur le côté Est de la citerne, à environ 1 mètre du côté Sud. A 1 mètre 30 du sommet de ce puits d'accès, un tuyau horizontal en PVC de 9 cm de diamètre dépasse de 30 cm de la paroi. Il constitue l'alimentation en eau de la citerne, il est relié aux gouttières qui collectent l'eau du toit de l'église.
- Citerne : La citerne est de forme rectangulaire de 9,10 mètres de long et 2,10 de large. La hauteur maximale de la voûte en plein cintre est de 2,30 mètres. Il y avait 1,90 mètre d'eau le 22 mai 2004.
- Pompe : Une pompe permet aux habitants de puiser l'eau de la citerne. Elle est située à 6 mètres au Nord du puits d'accès, de l'autre côté de la route.

## **E.P.C.I. DU PAYS DE GRAMAT :**

Cette année 1 km 800 de goudronnage a été effectué plus du débroussaillage et de l'épaveuse.

## **PROJETS 2005 :**

- Enfouissement des réseaux – 1<sup>ère</sup> tranche : des devis sont en cours
- Goudronnage effectué par l'EPCI : 1 km 500 (Route de Calès)

## **TRAVAUX REALISES :**

- Toilettes publiques
- Atelier municipal
- Achat panneaux d'affichage
- Etude du schéma d'assainissement communal

## **EMPLOYEE MUNICIPALE :**

Monsieur Christian FABRE ayant pris sa retraite, nous avons le plaisir d'accueillir Annick BAZALGUES pour son remplacement. Annick est employée en Contrat Emploi Consolidé par la commune de Carlucet pour une durée de 30 heures par semaine.

Une convention a été signée entre la commune de Carlucet et la commune de Couzou pour une durée de 15 heures par semaine pour chaque commune.

Bienvenue à Annick dans notre équipe et nous souhaitons une bonne retraite à Monsieur Christian FABRE.

## **UTILISATION DE NOTRE FOYER :**

Nous sommes heureux que notre foyer fonctionne. Cette année, il a été utilisé pour des soirées :

- noël des enfants
- crêpes
- châtaignes

Cette salle permet de réunir les administrés en toute convivialité, ce qui meuble nos longues soirées d'hiver



## **OBSERVATIONS:**

Les compétences de Monsieur et Madame MAILLARD sont celles liées à la spéléologie : progression, mesures de la cavité. Ils n'ont pas la compétence pour juger de la qualité des maçonneries ou de la résistance de cet ouvrage. De plus, la citerne étant presque entièrement remplie, ils n'ont pas pu voir le fond et les côtés de celle-ci.

Ils n'ont pas remarqué de défaut apparent sur la voûte de la citerne ou dans le puits d'accès.

Le Maire et le Conseil Municipal remercient très chaleureusement Monsieur et Madame MAILLARD pour leurs prestations et le service qu'ils ont rendu à la commune.

Ci-dessous, le plan et la coupe de la citerne.



